



La mutuelle équitabile qui parie sur vous



Blandine

Pierre



Nadia



Le cœur de métier de nos équipes ?

Protéger ce que vous avez de plus précieux...

DES SERVICES DE QUALITÉ RECONNUS

En complément des prestations de complémentaire santé, la MPI est soucieuse d'offrir une gamme de services performants et innovants :

- **Le Tiers Payant.** Plus de frais à avancer avec tous les professionnels de santé qui acceptent cette procédure, sur tout le territoire.
- **Une Mutuelle connectée.** Toutes les opérations à portée de clic.
- **Un accueil téléphonique à taille humaine.** Pas d'automate à choix multiples. Chaque appel est pris en charge par une conseillère.
- **Une assistance 24h/24 - 7j/7.** En cas de coup dur ou d'accident de la vie (hospitalisation, accidents ou maladie, enfant malade...)
- **Une solidarité concrète en cas de coup dur.** Des aides de secours exceptionnels pour des cas particuliers.

Ma prévoyance ?

je dors tranquille, MPI assure **aussi** mes arrières



Pari tenu

Prendre en charge les conséquences financières d'un accident de la vie courante, assurer la perte d'autonomie suite à une longue maladie ou plus communément faire face à des frais d'obsèques... pour être serein et mieux profiter de la vie, ces questions doivent être anticipées, la MPI est également aux côtés de ses adhérents avec des réponses adaptées.

L'assurance décès sécurise l'avenir de votre conjoint s'il vous arrive quelque chose.

La rente éducation permet à vos enfants de poursuivre leurs études en bénéficiant d'un revenu, même si vous n'êtes plus à leurs côtés.

L'assurance invalidité vous aide à maintenir votre niveau de vie après un accident ou une maladie invalidante. Les indemnités journalières vous permettent de préserver vos conditions de vie lorsque vous n'êtes plus en mesure de travailler.

Quelle que soit votre situation familiale ou professionnelle,
la MPI répond à vos besoins.



Vous êtes Pro ? MPI aussi...

Nos experts écoutent,
conseillent et accompagnent les professionnels
et les entreprises quelles que soient
leurs tailles

Pari tenu

Artisan, commerçant, profession libérale ou chef d'entreprise : vous pensez tout naturellement à assurer vos biens et votre activité professionnels ... mais avez-vous pensé à vous protéger vous-même ?

Longue maladie, accident, décès : vous n'êtes pas à l'abri des aléas de la vie.

Parce que votre activité professionnelle ne peut continuer sans vous, et parce que les prestations du régime de base sont souvent insuffisantes, il est essentiel de disposer d'une couverture complémentaire.

Grâce à ses partenariats reconnus dans le monde de l'économie sociale, la MPI propose aux professionnels des solutions optimales conformes avec les nouvelles réglementations notamment celles relatives à la mise en place d'une complémentaire santé obligatoire pour les salariés. Elle vous conseille et vous accompagne lors de l'étude et de la mise en place de votre protection sociale en entreprise.

Aux entreprises dont l'effectif est supérieur à 20 salariés, elle étudie des propositions sur-mesure, collant parfaitement aux exigences du groupe concerné et en parfaite adéquation avec leur démographie.



Appelez **01 42 36 51 16**

Envoyez un courriel mpi@mutuelle-mpi.fr

Connectez-vous www.mutuellempi.fr

Rendez-vous dans notre agence du **lundi au vendredi**
de **8h45 à 12h** et de **13h30 à 16h30**



Mutuelle de Prévoyance Interprofessionnelle
9, rue Bachaumont 75002 Paris

